



DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

Année 2022

Fréquence-Réurrence	Objet
<input type="checkbox"/> Première demande	<input type="checkbox"/> Fonctionnement global
<input type="checkbox"/> Renouvellement	<input type="checkbox"/> Projet(s) / actions(s)

Association Intitulé entier suivi du sigle
--

Cadre réservé à l'administration
Date de réception de dossier :
Mode d'envoi : courrier <input type="checkbox"/> remise en main propre <input type="checkbox"/> email <input type="checkbox"/>

Date limite de dépôt des dossiers :

15 Novembre 2021



Service ASSO EVEN SPORTS
Hôtel de Ville
1 place Saint François
83230 BORMES LES MIMOSAS



04.94.05.34.54



asso.even@ville-bormes.fr



www.ville-bormes.fr

NOTICE

Rappel :

Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivants la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée.

Quand utiliser le dossier de demande de subvention ?

Ce dossier doit être utilisé par toute association sollicitant une subvention auprès de la commune. Il concerne le financement d'actions spécifiques ou de fonctionnement général de l'association, relevant de l'intérêt général.

Dès lors, il ne concerne pas les financements imputables sur la section d'investissements.

Ce dossier comporte 9 « Fiches » :

- **Fiches n°1.1 /1.2 /1.3/1.4/ : Présentation de l'association.**

Pour bénéficier d'une subvention, vous devez disposer :

- D'un numéro **SIRET**

Si vous n'en avez pas, il vous faut le demander à la direction régionale de l'INSEE.

Cette démarche est gratuite (annuaire des directions régionales sur <http://www.insee.fr>)

- D'un numéro **RNA**, ou à défaut, du numéro de récépissé en préfecture

Le numéro RNA (répertoire national des associations) est attribué à l'occasion des enregistrements de création ou modification en préfecture.

Ces références constitueront vos identifiants dans vos relations avec les services administratifs.

- **Fiches n°2 & 3 : Compte de résultat du dernier exercice & Budget prévisionnel de l'association.**

Si vous disposez déjà d'un budget respectant la nomenclature du plan comptable associatif¹ il vous suffit de le transmettre en ne faisant figurer sur la fiche que le montant de la subvention demandée.

- **Fiches n°4.1/4.2/4.3: Description de l'action projetée, budget prévisionnel et compte rendu financier.**

Remplir une fiche par action spécifique ou, le cas échéant, au titre du fonctionnement général.

- **Fiches n°5: Subventions**

Cette fiche permet de formaliser le montant des subventions obtenues et le montant des subventions demandées

- **Fiche n° 6&7: Rapport d'activité 2021, prévisionnel 2022, et programme des manifestations.**

Le programme est à compléter attentivement pour une diffusion exacte des informations.

- **Fiche n° 8 : Attestations sur l'honneur.**

Cette fiche permet au représentant légal de l'association, ou à son mandataire de signer la demande de subvention

- **Fiche n° 9 : Domiciliation bancaire**

ATTENTION : Votre demande ne sera prise en compte que si la fiche est complétée et signée.

¹Règlement no 99-01 du 16 février 1999 du Comité de la réglementation comptable (CRC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations homologué par l'arrêté du 8 avril 1999 (J.O. no 103 du 4 mai 1999 page 6647).

²Conformément à la décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au règlement (UE) N°360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 qui étend l'exemption aux aides accordées sous forme de compensation de service public à une même entité sur une période de trois exercices fiscaux dont le montant total n'excède pas 500 000 €² (de *minimis* spécifique aux services d'intérêt économique général - SIEG-). Le Règlement de la Commission (CE) no 1998/2006 du 15 décembre 2006, concernant l'application des articles 106 et 107 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de *minimis* excluant les aides dont le montant total par entreprise sur une période de trois exercices fiscaux n'excède pas 200 000 € est toujours applicable (« de *minimis* général »).

PIECES A JOINDRE

- **Pour une première demande :**

1. Les statuts régulièrement déclarés, en un seul exemplaire.
2. La liste des personnes chargées de l'administration de l'association régulièrement déclarée (composition du conseil, du bureau,...).
3. **Un relevé d'identité bancaire**, portant une adresse correspondant à celle du n° SIRET.
4. Si le présent dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, le pouvoir donné par ce dernier au signataire.
5. **Les comptes approuvés du dernier exercice clos.**
6. Le rapport du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu annuellement plus de 153 000 € de dons ou de subventions.
7. **Le plus récent rapport d'activité approuvé, PV d'Assemblée générale.**
8. Une attestation d'assurance.

- **Pour un renouvellement :**

1. Un exemplaire des statuts déposés ou approuvés de l'association, **s'ils ont été modifiés** depuis le dépôt d'une demande initiale. Si cette modification a été déclarée à la Préfecture, l'association est enregistrée dans le RNA, ce n'est pas nécessaire.
2. La liste des personnes chargées de l'administration de l'association régulièrement déclarée si elle a été modifiée.
3. **Un relevé d'identité bancaire de l'association portant une adresse correspondant à celle du n° SIRET.**
4. Si le présent dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, le pouvoir de ce dernier au signataire.
5. Le rapport du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu annuellement plus de 153 000 € de dons ou subventions.
6. Le plus récent rapport d'activité approuvé, PV d'Assemblée générale, s'il n'a pas déjà été remis à la même autorité publique.
7. Une attestation d'assurance.



ATTENTION !!

Toutes les fiches doivent être scrupuleusement complétées, sans quoi votre dossier ne pourra être étudié.

1 - PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

1-1 Identification de l'association

Nom-Dénomination :

Sigle de l'association :

Numéro de SIRET :

Numéro RNA :

W																			
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Date de publication de la création au Journal Officiel :

L'association est : nationale départementale régionale locale

Union, fédération ou réseau auquel est affiliée votre association :

L'association est intercommunale : OUI NON

Si oui, préciser avec quelle(s) commune(s) :

Adresse du siège social (conformément aux statuts):

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Adresse @ :

Site internet :

Page Facebook :

Adresse de correspondance (pour tous les envois postaux):

Code postal :

Commune :

1-2 Relation avec d'autres associations

Votre association dispose-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? OUI NON

Si oui, préciser :

Type d'agrément :

Attribué par :

En date du :

Votre association est-elle reconnue d'utilité publique ? OUI NON

Si oui, date de publication au Journal Officiel :

Votre association dispose-t-elle d'un commissaire aux comptes ? OUI NON

1-3 Composition et coordonnées du bureau (telles que prévues par les statuts)

Nom : Prénom :	Président(e)	Adresse : Téléphone : Adresse @ :
Nom : Prénom :	Vice-Président(e)	Adresse : Téléphone : Adresse @ :
Nom : Prénom :	Trésorier(e)	Adresse : Téléphone : Adresse @ :
Nom : Prénom :	Secrétaire	Adresse : Téléphone : Adresse @ :

1-4 Moyens matériels (locaux)

Propriété de l'association ? OUI NON

Mise à disposition par la ville de Bormes les Mimosas ? OUI NON

Mise à disposition par une autre collectivité ? OUI NON

Si oui, laquelle ?

Jours / heures de permanences :

Lundi Horaires :

Mardi Horaires :

Mercredi Horaires :

Jeudi Horaires :

Vendredi Horaires :

Samedi Horaires :

Adresse du local :

1-5 Moyens humains

Nombre de bénévoles :

(personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée)

Nombre de volontaires :

(personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (exple : service civique))

Nombre total de salariés :

Dont nombre de d'emplois aidés :

Nombre de CDD :

Nombre de CDI :

Nombre de salariés en ETPT (équivalent temps plein travaillé) :

Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique :

1-6 Adhérents et cotisation(s) au 31 décembre de l'année écoulée

Nombre total d'adhérents (toutes catégories confondues) :

Dont,

Nombre d'adultes femmes :

dont nombre d'actifs : dont nombre de retraitées :

Nombre d'adultes hommes :

dont nombre d'actifs : dont nombre de retraités :

Nombre de mineurs filles :

Nombre de mineurs garçons :

Pour les associations de sports collectifs

Nombre d'équipes :

Niveau de pratique :

1-7 Cotisation(s) au 31 décembre de l'année écoulée

Tarif de l'adhésion (inscription au club) :

Dont montant de la réversion fédérale (si concerné) :

Cotisation :

Mensuelle Tarif :

Annuelle Tarif :

Au cours Tarif :

2 – COMPTE D'EXPLOITATION GLOBAL DE L'ASSOCIATION

Si l'exercice de l'association est différent de l'année civile, préciser les dates de début et de fin d'exercice.

Exercice : 20...../20.....

Date de début :/..../....

Date de fin :/..../....

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	€	70 – Vente de produits finis	€
Achats matières et fournitures	€	Vente de produits finis	€
Autres fournitures	€	Vente de marchandise	€
61 – Services extérieurs	€	Prestations de services	€
Locations	€	73 – Dotations et produits de tarification	€
Entretien et réparation	€	74 – Subventions d'exploitation	€
Assurance	€	Commune de Bormes les Mimosas <small>(hors subvention pour projet ou action et hors subvention Corse)</small>	€
Documentation	€	Commune du Lavandou <small>(hors subvention pour projet ou action et hors subvention Corse)</small>	€
		Autres communes (préciser)	€
62 – Autres services extérieurs	€	Communautés de communes ou d'agglomérations	€
Rémunérations intermédiaires et honoraires	€	Conseil régional	€
Publicité, publications	€	Conseil départemental	€
Déplacements, missions	€	Organismes sociaux (Caf, etc. Détailler)	€
Services bancaires, autres	€	Fonds européens (FSE, FEDER, etc)	€
63 – impôts et taxes	€	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	€
Impôts et taxes sur rémunération	€	Autres établissements publics	€
Autres impôts et taxes	€	Aides privées (fondation)	€
64 – Charges de personnel	€	75 – Autres produits de gestion courante	€
Rémunération des personnels	€	756. Cotisations	€
Charges sociales	€	758 Dons manuels - Mécénat	€
Autres charges de personnel	€	76 – Produits financiers	€
65 – Autres charges de gestion courante	€	77 – Produits exceptionnels	€
66 – Charges financières	€	78 – Reprises sur amortissements et provisions	€
67 – Charges exceptionnelles	€	79 – Transfert de charges	€
68 – Dotation aux amortissements et aux provisions	€		
Dotation aux amortissements	€		
Engagement à réaliser sur ressources affectées	€		
69 – Impôts sur les bénéfices (IS) : Participation des salariés	€		
TOTAL DES CHARGES	€	TOTAL DES PRODUITS	€
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

La subvention de la ville de Bormes les Mimosas de € représente %
du total des recettes (calcul : {montant attribué / total des recettes} x 100)

3 – BUDGET PREVISIONNEL DE L'ASSOCIATION

Si l'exercice de l'association est différent de l'année civile, préciser les dates de début et de fin d'exercice.

Exercice : 20...../20.....

Date de début : .././....

Date de fin : .././....

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	€	70 – Vente de produits finis	€
Achats matières et fournitures	€	Vente de produits finis	€
Autres fournitures	€	Vente de marchandise	€
61 – Services extérieurs	€	Prestations de services	€
Locations	€	73 – Dotations et produits de tarification	€
Entretien et réparation	€	74 – Subventions d'exploitation	€
Assurance	€	Commune de Bormes les Mimosas <small>(hors subvention pour projet ou action et hors subvention Corse)</small>	€
Documentation	€	Commune du Lavandou <small>(hors subvention pour projet ou action et hors subvention Corse)</small>	€
		Autres communes (préciser)	€
62 – Autres services extérieurs	€	Communautés de communes ou d'agglomérations	€
Rémunérations intermédiaires et honoraires	€	Conseil régional	€
Publicité, publications	€	Conseil départemental	€
Déplacements, missions	€	Organismes sociaux (Caf, etc. Détailler)	€
Services bancaires, autres	€	Fonds européens (FSE, FEDER, etc)	€
63 – impôts et taxes	€	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	€
Impôts et taxes sur rémunération	€	Autres établissements publics	€
Autres impôts et taxes	€	Aides privées (fondation)	€
64 – Charges de personnel	€	75 – Autres produits de gestion courante	€
Rémunération des personnels	€	756. Cotisations	€
Charges sociales	€	758 Dons manuels - Mécénat	€
Autres charges de personnel	€	76 – Produits financiers	€
65 – Autres charges de gestion courante	€	77 – Produits exceptionnels	€
66 – Charges financières	€	78 – Reprises sur amortissements et provisions	€
67 – Charges exceptionnelles	€	79 – Transfert de charges	€
68 – Dotation aux amortissements et aux provisions	€		
Dotation aux amortissements	€		
Engagement à réaliser sur ressources affectées	€		
69 – Impôts sur les bénéfices (IS) : Participation des salariés	€		
TOTAL DES CHARGES	€	TOTAL DES PRODUITS	€

Le total des charges doit être égal au total des produits.

4 – DEMANDE DE SUBVENTION SOUS CONDITIONS D'OCTROI DE L'ASSOCIATION POUR UN PROJET SPECIFIQUE

4-1 Présentation du projet spécifique

A ne compléter que dans le cadre de l'organisation d'une manifestation spécifique pour laquelle l'association sollicite une subvention exceptionnelle sous conditions d'octroi

(compléter une fiche par projet)

Personne responsable de l'action

Nom : Prénom :

Fonction au sein de l'association :

Téléphone : Adresse @ :

Nouvelle action

Renouvellement d'action

Présentation de l'action

Intitulé :

Date(s) précise(s):

Lieu :

Objectifs:

Moyens mis en œuvre:

Informations complémentaires:

4-2 Budget prévisionnel de l'action spécifique

Joindre impérativement les devis et autres justificatifs

Intitulé de l'action :

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	€	70 - Vente de produits finis	€
Achats matières et fournitures	€	Vente de produits finis	€
Autres fournitures	€	Vente de marchandise	€
61 - Services extérieurs	€	Prestations de services	€
Locations	€	73 - Dotations et produits de tarification	€
Entretien et réparation	€	74 - Subventions d'exploitation	€
Assurance	€	Commune de Bormes les Mimosas <small>(hors subvention pour projet ou action et hors subvention Corse)</small>	€
Documentation	€	Commune du Lavandou <small>(hors subvention pour projet ou action et hors subvention Corse)</small>	€
		Autres communes (préciser)	€
62 - Autres services extérieurs	€	Communautés de communes ou d'agglomérations	€
Rémunérations intermédiaires et honoraires	€	Conseil régional	€
Publicité, publications	€	Conseil départemental	€
Déplacements, missions	€	Organismes sociaux (Caf, etc. Détailler)	€
Services bancaires, autres	€	Fonds européens (FSE, FEDER, etc)	€
63 - impôts et taxes	€	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	€
Impôts et taxes sur rémunération	€	Autres établissements publics	€
Autres impôts et taxes	€	Aides privées (fondation)	€
64 - Charges de personnel	€	75 - Autres produits de gestion courante	€
Rémunération des personnels	€	756. Cotisations	€
Charges sociales	€	758 Dons manuels - Mécénat	€
Autres charges de personnel	€	76 - Produits financiers	€
65 - Autres charges de gestion courante	€	77 - Produits exceptionnels	€
66 - Charges financières	€	78 - Reprises sur amortissements et provisions	€
67 - Charges exceptionnelles	€	79 - Transfert de charges	€
68 - Dotation aux amortissements et aux provisions	€		
Dotation aux amortissements	€		
Engagement à réaliser sur ressources affectées	€		
69 - Impôts sur les bénéfices (IS) : Participation des salariés	€		
TOTAL DES CHARGES	€	TOTAL DES PRODUITS	€

L'association sollicite une subvention de € pour l'organisation de cette action qui représente% du total des produits (montant attribué/total des produits) x 100

4-3 Budget prévisionnel de l'action spécifique

Cette fiche doit être retournée impérativement dans les 6 mois qui suivent la manifestation pour laquelle une subvention a été accordée et ce, avant toute nouvelle demande, accompagnée des photocopies des factures propres à cette action.

Intitulé de l'action :

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	€	70 – Vente de produits finis	€
Achats matières et fournitures	€	Vente de produits finis	€
Autres fournitures	€	Vente de marchandise	€
61 – Services extérieurs	€	Prestations de services	€
Locations	€	73 – Dotations et produits de tarification	€
Entretien et réparation	€	74 – Subventions d'exploitation	€
Assurance	€	Commune de Bormes les Mimosas <small>(hors subvention pour projet ou action et hors subvention Corse)</small>	€
Documentation	€	Commune du Lavandou <small>(hors subvention pour projet ou action et hors subvention Corse)</small>	€
		Autres communes (préciser)	€
62 – Autres services extérieurs	€	Communautés de communes ou d'agglomérations	€
Rémunérations intermédiaires et honoraires	€	Conseil régional	€
Publicité, publications	€	Conseil départemental	€
Déplacements, missions	€	Organismes sociaux (Caf, etc. Détailler)	€
Services bancaires, autres	€	Fonds européens (FSE, FEDER, etc)	€
63 – impôts et taxes	€	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	€
Impôts et taxes sur rémunération	€	Autres établissements publics	€
Autres impôts et taxes	€	Aides privées (fondation)	€
64 – Charges de personnel	€	75 – Autres produits de gestion courante	€
Rémunération des personnels	€	756. Cotisations	€
Charges sociales	€	758 Dons manuels - Mécénat	€
Autres charges de personnel	€	76 – Produits financiers	€
65 – Autres charges de gestion courante	€	77 – Produits exceptionnels	€
66 – Charges financières	€	78 – Reprises sur amortissements et provisions	€
67 – Charges exceptionnelles	€	79 – Transfert de charges	€
68 – Dotation aux amortissements et aux provisions	€		
Dotation aux amortissements	€		
Engagement à réaliser sur ressources affectées	€		
69 – Impôts sur les bénéfices (IS) : Participation des salariés	€		
TOTAL DES CHARGES	€	TOTAL DES PRODUITS	€

5 – SUBVENTIONS

Montant de la subvention communale de fonctionnement obtenue en 2021 : €

Montant de la subvention de fonctionnement sollicitée pour 2022 :€

(ce montant doit correspondre avec le montant indiqué au budget prévisionnel)

Montant total de la /des subvention(s) communale(s) sous conditions d'octroi obtenue(s) en 2021 : €

Montant de la /des subvention(s) communale(s) sous conditions d'octroi sollicitée(s) pour 2022 : €

6 – RAPPORT D'ACTIVITE 2021

Présenter et synthétiser l'ensemble des activités de votre association pour l'année 2021 :

Cocher votre(vos) participation(s) aux manifestations borméennes en 2021:

Forum intercommunal des associations (Lavandou)

Escapade Gourmande

Sortilège

Fêtes de Noël

Cocher votre(vos) participation(s) aux manifestations borméennes en 2022:

Mimosalia

Corso Fleuri

Bormes Médiéval

Sports en Lumières

Forum intercommunal des associations (Bormes)

Escapade Gourmande

Sortilège

Fêtes de Noël

Noter vos suggestions ou remarques concernant l'activité et le rôle de votre association au sein de la commune :

8 – ATTESTATION

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez ce dossier.

Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), (nom & prénom)

Représentant(e) légal(e) de l'association

Agissant en qualité de :

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les deux signatures : celles du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter) lui permettant d'engager celle-ci

Déclare

- que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondant) ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux, et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières, -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) ;
 - inférieur ou égal 500 000 euros
 - supérieur à 500 000 euros
- demander une subvention de fonctionnement de : € à la ville de Bormes les Mimosas au titre de l'année 2022
- demander une/des subvention(s) sous conditions d'octroi pour des actions spécifiques pour un montant total de : € à la ville de Bormes les Mimosas au titre de l'année 2022
- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association

Fait le :

A :

Signature

« Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation de mandataire. Article 1984 du code civil »

Déclaration de changement s de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations – préfecture ou Sous-préfecture.

Conformément à la circulaire du Premier Ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission Européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) n° 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides des minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 140/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides de minimis.

9 –DOMICILIATION BANCAIRE

Nom de titulaire de compte :

Banque :

Domiciliation :

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB

*** Joindre impérativement un Relevé d'Identité Bancaire**



Service Asso-Even-Sports

FICHE TECHNIQUE DE MANIFESTATION A DESTINATION DES ASSOCIATIONS

à adresser minimum **45 jours** avant la manifestation

ASSOCIATION ORGANISATRICE : (avec numéro de téléphone du contact)

INTITULE DE L'OPERATION :

LIEU : (détailler)

NOMBRE DE PARTICIPANTS : (estimation)

DATE(S) :

HORAIRES :

DEROULEMENT DE L'OPERATION : (décrire)

BESOINS MATERIELS : (détailler les quantités)

BESOINS DE COMMUNICATION: (cocher)

PHOTOCOPIES

Format :

Quantité (dans la limite de 1000/an) :

COMMUNICATION SUR SITE INTERNET DE LA VILLE

COMMUNICATION SUR PAGE FACEBOOK DE LA VILLE

COMMUNICATION SUR PANNEAUX LUMINEUX DE LA VILLE

Pour permettre la diffusion de vos informations, veuillez fournir par email à asso.even@ville-bormes.fr

- 1 photo ou 1 affiche de bonne qualité
- 1 court texte de présentation
- les coordonnées du contact à diffuser

Reçu le : / /
 Etat de la demande :



Déclaration de Manifestation

Intitulé de la Manifestation : _____

Date de début : _____ **Heure :** _____

Date de Fin : _____ **Heure :** _____

Catégorie de la manifestation:

Populaire	Culturelle	Sportive
-----------	------------	----------

Autre: _____

Adresse de la manifestation _____

Nombre de personnes attendues simultanément : _____

Nom de l'organisateur _____

Adresse : _____

Numéro de Téléphone : _____ **Adresse Mail:** _____

Remarques :

Cadre réservé à la gestion administrative

Réponse apportée :

Documents envoyés :

Transmis à :